



2016

Zoom sur la LOI SANTE

Judi 18 février 2016 de 8h30 à 16h30

Direction scientifique : **Anne LAUDE** Professeur à l'Université Paris Descartes
Didier TABUTEAU Professeur associé à l'Université Paris Descartes
et responsable de la chaire santé de Sciences Po

La loi «*de modernisation de notre système de santé*» a été promulguée le 26 janvier 2016 après plus d'un an de débats parlementaires.

L'Institut Droit et Santé et la Chaire Santé de Sciences Po organisent ce colloque sur la loi de santé pour présenter les grandes évolutions apportées par ce texte.

Cet évènement sera l'occasion d'échanger et de susciter les réflexions autour des thématiques telles que les droits des malades, les professionnels de santé, la santé mentale ou les groupements hospitaliers de territoire.

Institut
Droit et
Santé

Université Paris Descartes
Inserm UMRS 1145

Institut
thématique
Inserm
Institut national
de la santé et de la recherche médicale

UNIVERSITÉ
PARIS DESCARTES
Sorbonne Paris Cité

U^SPC
Université Sorbonne
Paris Cité

SciencesPo
CHAIRE SANTÉ

PROGRAMME

8h30

Accueil des participants

9h-12h

Allocution d'ouverture : **Gérard Friedlander**, Doyen de la Faculté de Médecine de l'Université Paris Descartes

- «*Le paquet neutre*» : **Marie Grosset**, Magistrat et membre de la Chaire santé de Sciences Po
- «*Les droits des malades*» : **Anne Laude**, Doyen de la Faculté de Droit de l'Université Paris Descartes et co-directeur de l'Institut droit et santé
- «*Les professionnels de santé*» : **Stéphane Brissy**, Maître de conférences à l'Université de Nantes et membre de l'Institut droit et santé
- «*La santé mentale*» : **Edouard Couty**, Conseiller-Maître honoraire à la Cour des comptes
- «*Les équipes de soins*» : **Lydia Morlet-Haidara**, Maître de conférences et Vice-Doyen à la Faculté de Droit de l'Université Paris Descartes et membre de l'Institut droit et santé
- «*Les groupements hospitaliers de territoire*» : **Marc Dupont**, Adjoint à la direction des affaires juridiques à l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (APHP)
- «*Les essais cliniques*» : **Clémentine Lequellier**, Maître de conférences à la Faculté de Droit de l'Université Paris Descartes et membre de l'Institut droit et santé

12h-14h

Pause déjeuner libre

14h-16h30

Débat général avec la salle animé par les intervenants suivants :

- Un intervenant du Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM)
- **Yves-Jean Dupuis** : Délégué général de la Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Assistance Privés à but non lucratif (FEHAP)
- **Lamine Gharbi** : Président de la Fédération Hospitalière Privée (FHP)
- **David Gruson** : Délégué général de la Fédération hospitalière de France (FHF)
- **Christian Saout** : Secrétaire général délégué du Collectif interassociatif sur la santé (CISS)
- **Didier Tabuteau** : Professeur associé à l'Université Paris Descartes, co-directeur de l'Institut Droit et Santé et responsable de la Chaire santé de Sciences Po
- **Benoît Vallet** : Directeur général de la santé (DGS)

LIEN D'INSCRIPTION

<http://www.institutdroitsante.com/inscripcolloque39.php>

LIEU

Université Paris Descartes
Amphi Vulpian (RDC)
12 rue de l'École de Médecine ■ 75006 Paris
M° Odéon



CONTACT

Institut Droit et Santé
01 42 86 42 10 ■ ids@parisdescartes.fr

Organisation logistique :
Emmanuelle Clauzet ■ Charlotte de Bruyn ■ Véronique Fraysse